

Bureau
Passage
Lemonnier
12

Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



A propos de la proposition d'enquête agricole formulée par M. Malou

(M. Bernaert) — Eh! bien, cher maître, qu'allez-vous faire?

(M. Malou) — Vous le voyez, mon cher ministre; fidèle à mes vieilles habitudes, je vais enterrer pour vous tirer d'affaire, une question qui menaçait de devenir dangereuse pour vous.

Rédacteur en chef:
A. RIGOBERT.

Abonnements:
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire:
J. DAXHELET.
Annonces & Réclames
à forfait
Cu numéro: 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Le couronnement

Cette fois-ci, cela y est. Le Roi Léopold II vient d'adresser à son conseil des ministres une communication par laquelle il charge ces Messieurs de demander aux Chambres l'assentiment qui lui est nécessaire pour devenir le souverain des nouveaux États du Congo.

M. Bernaert, chef du Cabinet, s'est empressé de donner lecture aux Chambres de la missive royale, ajoutant que le gouvernement n'hésitait pas à proposer à la législature d'adhérer au désir exprimé par Sa Majesté.

Puis le grand ministre a déposé solennellement sur le bureau de la Chambre un projet de loi ainsi conçu:

« LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS:
Vu l'article 62 de la Constitution décide:

« Le Roi est autorisé à être le chef de l'État fondé en Afrique par l'association internationale du Congo.

« L'union entre la Belgique et le nouvel État du Congo sera exclusivement personnelle »

C'est donc une affaire définitivement baclée, car il est dès à présent certain que le chiffre des deux tiers de voix, exigé par la Constitution pour l'adoption d'une loi de ce genre, sera notablement dépassé.

Le résultat des réunions préliminaires, tant des membres de la gauche que de ceux de la droite, ne peut laisser aucun doute à cet égard.

Le Roi Léopold II pourra ainsi bientôt se coiffer de la couronne exotique à laquelle il semblait si énormément tenir.

Nous souhaitons qu'elle lui soit légère et surtout qu'elle fasse le bonheur de tous les naturels du Congo.

Seulement qu'il soit bien entendu que si par hasard cette couronne devenait trop pesante, ce ne serait pas à nous que l'on s'adresserait pour en alléger le poids. A. RIGOBERT.

Fleurs de Congo.

L'union personnelle imminente de la Belgique avec l'État libre (sic) du Congo nous a engagé à organiser de suite un service télégraphique absolument spécial avec Léopoldville, la future capitale des nouveaux États.

Ce service a immédiatement fonctionné et une dépêche plus particulière parvenue ce matin à 4 h. 41^m au bureau de la Rédaction nous permet déjà de donner la composition probable du premier ministre qui sera appelé à gouverner sur les bords du Congo.

La voici:
Chef de cabinet sans portefeuille mais avec plusieurs brevets: M. SYSTERMANS.
Ministre du timbre et des plats du jour: M. D'ANDRIMONT.
Ministre des beaux-arts et des culotages de pipes: M. CASTELYN.

Ministre de l'infusion publique:

M. CANTILLON.

Ministre des finances et de la christianisation des capitaux: M^{rs} DEROUSSEAUX.

Ministre de l'intérieur et des sentiers remplis d'ivresse: MAXIME.

Ministre de la justice et de toute espèce d'équilibres: AUGUSTE (du Cirque Pierantoni).

Ministre des chemins de la croix et des travaux publics: LIEUTENANT-COLONEL

DEWANDRE.

Ministre de la guerre: PERSONNE, le climat et les animaux féroces étant admirablement disposés à se charger à eux seuls de toute œuvre de destruction.

Voilà. Il va de soi que nous ne publions ces noms que sous toutes réserves et que nous laissons à notre correspondant télégraphique de Léopoldville la responsabilité entière de son importante communication.

ZUTALORS.

Messieurs les Assassins.

Les fêtes du poignard et du revolver recommencent. On assassine ferme depuis quelque temps et l'on est toujours certain pour l'heure, en déployant son carré, d'y trouver le récit palpitant de quelque traupmanisation inédite ou de quelque vaughanisation perfectionnée. Et chose remarquable, MM. les assassins semblent tous s'être donné le mot de ne plus travailler que sur au moins une paire de sujets.

La plupart vont même jusqu'à trois, souvent quatre, parfois cinq et l'on prévoit avec effroi le moment où ces braves gens se croiront déshonorés lorsqu'ils n'atteindront pas la demi-douzaine.

Bref, les concertos sanguinaires sont à l'ordre du jour et, suivant l'antique usage, la presse se livre à une véritable orgie de détails concernant l'aimable personnalité de tous les virtuoses, aspirants-lauréats de Cours d'assises, qui cherchent à se produire sur le turf du crime.

Les journalistes s'extasient en chœur sur leur intelligence; leurs bons mots sont cités avec une respectueuse admiration et c'est à qui reproduira les plus longs extraits de leurs œuvres épistolaires.

Lorsqu'arrive l'ouverture des assises, toutes ces adulations recommencent de plus belle.

On dépeint l'accusé comme un Antinoüs et on se plaît à enregistrer la bonne impression qu'il a produite sur l'auditoire. Ses réponses les plus ordinaires sont qualifiées de réparties habiles et l'on donne clairement à entendre que le Président qui dirige les débats n'est qu'un imbécile, comparé à celui qu'il est appelé à juger.

Tout cela ne serait encore rien si on laissait au moins tomber MM. les assassins dans l'oubli après leur condamnation.

Ah! bien qui, des navets! Ces repor-

ters féroces vous filent leur homme jusque dans les coins les plus mystérieux des maisons de force.

A peine interné dans l'asile de l'expiation, l'assassin en retraite devient plus que jamais l'objectif des plumitifs des grands carrés.

Ses faits et gestes continuent à être notés avec la plus scrupuleuse minutie; les rares paroles qu'il échange avec son gardien sont religieusement reproduites. On va même jusqu'à relever précieusement le nombre de bouchées qu'il avale à chaque repas et ses moindres coliques ou migraines deviennent le prétexte d'un fait-divers retentissant.

Si à la fin du compte le condamné vient à passer *ad patres*, autre bonne fortune. On donne d'abord les détails les plus complets sur ses derniers moments; puis on fabrique une narration très émouvante sur la fermeture des yeux, la toilette du cadavre, l'ensevelissement et la mise en bière. On passe alors à la cérémonie de l'enterrement et l'on en fait un récit tellement solennel, qu'à un moment donné le lecteur ahuri s'attend à tomber sur la phrase: « Toutes les troupes de la garnison ont rendu les honneurs funèbres militaires à la dépouille du défunt. »

Eh! bien, je dis que tout cela est profondément ridicule et puisqu'à la fin de toute chronique il faut une moralité, je conclus qu'au lieu de nous bombarder ainsi de détails insipides sur les faits et gestes de MM. les assassins, les journaux feraient beaucoup mieux de s'occuper un peu plus des honnêtes gens.

RACAGNAC.

Une Farce.

On sait ou en ne sait pas (cela n'a aucune importance) qu'un arrêté royal du 14 décembre 1874 a institué un prix de 25,000 francs en faveur des meilleurs ouvrages parus pendant chaque période de quatre années sur des matières déterminées.

Ce prix jusqu'ici n'a jamais été décerné par la raison toute simple que les sujets imposés ont toujours constitué de véritables logogriffes impossibles à comprendre.

Il ne paraît pas encore devoir être décerné de si tôt, les vieilles perruques chargées de désigner les sujets à traiter persistant mordicus à faire choix des plus intraitables calembredaines.

Jugez-en d'après cet extrait d'un arrêté royal du 20 Avril réglant les conditions du concours pour l'année 1887:

« Le prix à décerner en 1887 (concours exclusivement belge) sera attribué à l'ouvrage qui démontrera le mieux de quelle manière la Belgique doit comprendre son rôle dans la grande famille européenne, tant au point de vue politique et intellectuel qu'au point de vue matériel, pour servir le mieux ses propres

intérêts, en même temps que ceux de la civilisation en général. »

Ouf! Laissez-moi éponger mon front et reprendre un instant haleine.

Quelle délicieuse blague, n'est-ce pas? Non, mais vous figurez-vous un seul instant un écrivain non atteint d'aliénation mentale essayant d'accoucher d'un volume sur cet étonnant galimatias!

Ce serait à crever de rire. Et dire qu'il y a au ministère des beaux-arts des gens prétendument sérieux qui passent leur temps à imaginer de semblables insanités!

Que voulez-vous? le vent est à la farce et les zwanseurs deviennent partout à la mode!

ZUTALORS.

LA VALSE

Quand des lustres, le soir, la flamme étincelante
Répand sur les bijoux sa lumière éclatante;
Quand le bruyant orchestre aux sons mélodieux
Réunit des danseurs les couples amoureux;

Lorsque tous deux perdus dans la foule brillante,
Mon bras s'est reposé sur ta taille élégante;
Si mon avide lèvres effleure tes cheveux,
Tout mon être frémit sous l'éclair de tes yeux,

Et, sentant tout à coup que la raison me quitte,
A peindre les tourments de mon cœur qui palpite,
Jose m'évertuer...

— Et toi, que ressens-tu, quand la valse divine
A fait bondir ton sein, charmante Valentine?
— Moi!... ça me fait suer.

C. L.

Par çà, par là,

A propos du Congo — Un bon point à M. Neujean (Xavier), qui dans une réunion préliminaire de la gauche a déclaré carrément qu'il voterait contre le projet de loi autorisant S. M. Léopold II à prendre le titre de Souverain du Congo.

Pour M. Neujean, cette affaire du Congo reste enveloppée d'obscurités suspectes.

« On parle, a-t-il dit, des avantages que la Belgique retirera de cette union personnelle. Mais quels sont ces avantages? On n'en sait rien et le gouvernement ne peut donner aucun renseignement précis sur ce point. »

M. Neujean déclare en conséquence qu'il votera contre le projet de loi qui vient d'être soumis à la Chambre.

Toutes nos félicitations à notre honorable député pour le bel acte d'indépendance qu'il vient de poser en cette circonstance.

**

Suite au précédent. — A mentionner aussi d'une façon spéciale certaines paroles de ce bon Monsieur Eudore Pirmez qui dans la même réunion a insisté avec force sur cette considération que la Conférence de Berlin verrait de mauvais œil notre refus de répondre à ses offres bienveillantes.

Eh! bien, après! La Belgique doit-elle donc toujours et quand même obéir à tous

les caprices machiavéliques qui passant par la boule des diplomates réunis en conférence? Si oui, Eudore a raison. Si non, il a dit une grosse bêtise.

Question de nudité. — Le Bien Public critique vivement l'affiche de l'Exposition universelle d'Anvers.

« Le texte de l'affiche, gémit la sainte feuille, est encadré de nudités mythologiques. »

Je suppose que le Bien Public aurait été beaucoup plus satisfait si les organisateurs de l'exposition d'Anvers avaient donné la préférence à des nudités un peu plus orthodoxes, la reproduction d'après nature de quelques scènes de petit-frérisme, par exemple!

Mais que voulez-vous, tout le monde n'a pas les mêmes goûts!

Une grosse malice. — On distribue depuis mercredi en ville le programme de la seule représentation de Denise qui a lieu ce soir au Théâtre royal, en bas duquel se trouve la note suivante.

« Nota. — L'itinéraire de la Compagnie étant irrévocablement fixé, il ne pourra être donné qu'une seule représentation de Denise. »

Or on distribuait en même temps un autre programme dressé pour demain dimanche annonçant gravement une seconde représentation de la même pièce à la demande générale.

Il faut avouer que comme truc cela n'est pas très fort.

Volatile et Mystère. — Voici quelques lignes extraites d'un grave ouvrage scientifique, bien faites pour donner à réfléchir à ceux qui s'occupent des volailles autrement qu'en guise de passe-temps gastronomique :

« Le célèbre naturaliste Franck Buckland raconte qu'un jour l'un de ses amis, le colonel d'un régiment de cavalerie, trouva un nid de poules de bruyère, contenant des œufs. Je brisai l'un des œufs, continua le vétérinaire, et je découvris que le jeune oiseau était vivant et sur le point de sortir de l'œuf. Je le dégagai de l'écaille, le posai doucement à terre et il s'enfuit aussi vite que possible. Vous qui savez tout au sujet des volatiles, Buckland, continua le colonel, expliquez-moi donc comment il se fait que ce jeune oiseau a su tout de suite que je n'étais pas sa mère? »

Qu'il n'ait pas pris le colonel pour sa mère cela se comprend assez. Mais qu'il ne l'ait pas pris pour son père, voilà ce qui ne se comprend pas du tout. Nous offrons, moyennant 4 frs. 50, un abonnement d'un an au Rasoir à la personne qui nous enverra le mot de cette énigme.

Revue militaire. — A propos de la grande revue qui vient d'avoir lieu à Bruxelles, on nous fait remarquer que c'est la capitale qui a seule aujourd'hui le monopole des parades militaires.

Autrefois à chaque fête nationale les troupes de province (comme on dit aux alentours de Molenbeek-St Jean) prenaient les armes et venaient défilier, musique en tête, devant les officiers supérieurs de la garnison.

Il paraît que cela amusait énormément le peuple et l'on nous demande pourquoi l'on a rompu avec ces vieilles traditions militaires.

Comme nous n'en savons absolument rien, nous renvoyons cette demande, avec prière de prompt réponse, à M. le ministre de la guerre.

Accidents, Méfaits, Sinistres. — Les journaux français nous apprennent que M. Jules Ferry va se rendre à Grenoble où il prononcera un discours politique.

Ce discours de l'ancien président du Conseil, ajoutent les mêmes journaux, sera suivi prochainement de plusieurs autres.

Une vraie attaque de delirium-discuriorum quoi ?

Eh! bien, franchement, je plains fort les malheureux qui vont être condamnés à avaler les chinoïseries que le susdit Jules Ferry va leur présenter, sous forme de tartines oratoires!

Contribuables difficiles. — Il paraît que nos frères en contributions italiens ne sont pas très accomodants.

On télégraphie en effet de Chieti (Abruzzes) qu'une grande démonstration a eu lieu à Ortona à l'occasion de la mise en recouvrement d'un impôt sur les foyers.

L'Hôtel de Ville a été incendié et les archives ont été détruites.

Heureusement que les contribuables liégeois sont de meilleure composition, car étant donné le degré de haute perfection que les impositions locales ont atteint chez eux, qu'arriverait-il, oh! mon Dieu, s'ils avaient le sang aussi bouillant que les dignes habitants d'Ortona ?

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

L'année théâtrale 1884-85 est terminée.

Nous avions espéré avoir au moins une couple de fois encore La jolie Fille de Perth, mais notre espoir a été déçu. Une indisposition de M. Lorant a forcé la direction à faire disparaître de l'affiche, après une seule représentation, le ravissant opéra de Bizet et c'est Faust, assez médiocrement interprété par la troupe de grand-opéra, qui a seul fait les frais de la séance de clôture.

Heureusement trois des principaux interprètes de La jolie Fille de Perth, nous restent pour l'année prochaine, et nous avons tout lieu de croire que la nouvelle Direction en profitera pour nous donner dès le début une reprise particulièrement soignée de ce bel ouvrage.

Résumons à présent d'une façon succincte la saison qui vient de finir.

Commencée le jeudi 16 Octobre, l'année théâtrale 1884-1885 a été clôturée le dimanche 12 Avril.

Il y a eu pendant cette campagne d'environ six mois 100 représentations, au cours desquelles 60 ouvrages ont été interprétés, savoir :

14 grands-opéras. — 23 opéras-comiques. — 8 comédies. — 15 levers de rideau ou comédies-vaudevilles en acte.

Le nombre des représentations de chaque pièce s'établit comme suit :

GRANDS OPERAS. — Aben-Hamet, 7 fois. — Faust, 7 f. — Les Huguenots 6 f. — La Reine de Chypre, 6 f. — La Traviata, 4 f. — La Juive, 4 f. — Le Trouvère 4 f. — La Favorite 4 f. — L'Africaine, 4 f. — Rigoletto 4 f. — Guillaume Tell, 3 f. — Robert le Diable, 2 f. — Lucie de Lammermoor, 2 f. — Jérusalem, 2 f.

Soit en tout 59 représentations de grands-opéras.

OPÉRAS-COMIQUES. — Le Roi de Carreau, 6 f. — Le Pardon de Ploërmel, 5 f. — Le Songe d'une nuit d'été, 5 f. — Le Sourd, 5 f. — La Fille du tambour-major, 4 f. — Lara, 4 f. — Sylvana, 4 f. — Maître Pathelin, 4 f. — Les Mousquetaires de la Reine, 3 f. — Zampa, 3 f. — Le Voyage en Chine, 3 f. — Galathée, 2 f. — Si j'étais Roi, 2 f. — La Fille de Madame Angot, 2 f. — Le Maître de chapelle, 2 f. — Les Dragons de Villars, 2 f. — Le Châlet, 2 f. — Mignon, 2 f. — Bonssoir voisin, 1 f. — La Fille du Régiment, 1 f. — La Dame blanche, 1 f. — Haydée, 1 f. — La jolie fille de Perth, 1 f.

Soit 63 représentations d'opéras-comiques.

COMÉDIES. — Tête de Linotte, 4 f. — Le Gendre de M. Poirier, 2 f. — Les premières armes de Richelieu, (avec Mlle Jeanne Granier) 2 f. — Divorçons. (avec Mlle Marie Kolb) 2 f. — Les Amours de Cléopâtre, 2 f. — Un voyage d'agrément, 1 f. — Les petits-fils de Richelieu. (avec Mlle Scrivaneck) 1 f. — Le Légataire universel, (avec Coquelu) 1 f.

Soit 15 représentations de comédies.

LEVERS DE RIDEAU. — Les Sonnettes, 5 fois. — La Pièce de Chambertin, 3 f. — En Pension chez son groom, 3 f. — Le Passant, 2 f. — L'Étincelle, 2 f. — Edgard et sa bonne, 2 f. — Une Panthère de Java, 2 f. — Le Serment d'Horace, 1 f. — La Bonne aux Camélias, 1 f. — Le Feu au Couvent, 1 f. — Indiana et Charlemagne, 1 f. — Un mari qui pleure, 1 f. — Trois cœurs pour un, 1 f. — Le Dîner de Pierrot, 1 f. — Chez l'Avocat, 1 f.

Soit donc enfin 27 représentations de comédies-vaudevilles en 1 acte.

Il nous reste maintenant à faire nos adieux à la direction Gally.

Bien que certaines fautes aient été commises pendant ces deux dernières années, on ne saurait méconnaître que M. Gally s'est montré animé des plus louables intentions.

Un grand nombre de représentations qui ont eu lieu sous son administration peuvent être hardiment classées parmi les meilleures qui ont été

données sur notre première scène depuis au moins vingt ans.

Qu'il nous suffise de rappeler les créations si artistiques des Contes d'Hofman, de Lohengrin, de Sylvana, et d'Aben-Hamet ainsi que les belles reprises de La Juive, d'Aïda, du Prophète, du Pardon de Ploërmel, des Mousquetaires de la Reine, du Songe d'une nuit d'été et enfin de Lara, dont tout le monde conservera le plus excellent souvenir.

Malgré le chiffre extraordinairement peu élevé de ses recettes, (conséquence inévitable de la crise que nous traversons) M. Gally a donc su maintenir le Théâtre Royal de Liège à un rang très distingué et à ce titre il a droit, en quittant notre ville, aux adieux reconnaissants du public.

X.

Échos.

Entre amis :

— Alors X... est mort ?

— Oui !

— Cependant, il était soigné par trois médecins !

— Que voulais-tu qu'il fit contre trois ?

— Qu'il mourût!... et c'est ce qu'il a fait.

Un homme en haillons se présente chez une charitable dame et expose sa situation, qui est affreuse : une femme et deux enfants sur les bras et pas de pain!...

La bonne dame se laisse attendrir et met dans un panier du pain, de la viande et deux bouteilles d'excellent vin.

— Tenez, portez ce panier à votre femme, dit-elle.

Alors, le mendiant, d'une voix inimitable :

— Madame ne donne rien pour la course ?

Dans le monde :

— Monsieur, c'est le médecin.

— Le médecin? dites-lui que je ne puis le recevoir aujourd'hui, je suis souffrant.

Une fête de famille. — L'instituteur réprimandant l'éleve Van Panche :

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu hier à l'école ?

— M'sieur, il y avait grande fête de famille à la maison.

— Quoi donc? Une noce, un baptême...

— Non, M'sieur, on a tué un cochon.

Dans un wagon :

— La fumée du cigare incommoderait-elle madame ?

— Oui, monsieur.

— Alors, je vais bourrer une pipe.

Deux joueurs de billard avaient engagé un pari, au café, devant une galerie nombreuse. La partie était palpitante d'intérêt. X..., spectateur des plus captivés, commet l'imprudence de se pencher un peu trop en avant de sa chaise, et reçut en pleine figure, un formidable coup de queue.

Il poussa un cri horrible. Le joueur se retourna et lui dit avec bonté :

— Ce n'est rien, Monsieur; ce n'est rien...

J'ai carambolé tout de même.

En correctionnel :

— Pourquoi avez-vous volé cette montre ?

— J'vas vous dire, mon président; la veille, j'avais fait la chaîne dans un incendie, et je voulais avoir un complet.

Dans une assemblée d'actionnaires :

Le gérant va continuer la lecture de son rapport.

Soudain une voix :

— J'ai une question à poser. N'est il pas exact que M. le gérant ait subi une condamnation à deux ans pour abus de confiance ?

— C'est vrai... Si je n'en ai jamais parlé, c'est que j'aurais eu l'air de me faire valoir en citant les excellentes notes que j'ai eues dans ma prison.

Variétés

Un neveu hérite dernièrement de sa tante une très belle ferme en Normandie. Cette propriété était depuis nombre d'années louée à six mille francs, et le bail touchait à son fin. Il s'agissait pour le fermier de le renouveler.

— Notre maître, je venions pour le renouvellement du bail; mais il m'est impossible, foi de Normand, de vous donner six mille francs par an. A ce prix, aussi vrai que le soleil nous éclaire, il n'y pas de l'eau à boire pour de pauvres gens comme nous. On a beau travailler, la terre ne rend pas et je sommes quasi couvert de dettes. Vous trouverez juste que je vous demandions une diminution de deux mille francs par an et un bail de quinze ans.

— Comment mon pauvre ami, vous avez perdu tant que cela avec la ferme de ma tante ?

— Ah! la chère bonne femme, je ne lui en voudrais pas tout de même, et que Dieu ait son âme. Mais, en effet, j'avons fait là avec elle un marché ruineux.

— Eh bien, répond le nouveau propriétaire, vous vous en irez. Votre voisin, le père Lahure, m'offre un bail de vingt ans à huit mille francs par an.

— Huit mille francs! Est-il Dieu possible! Et vingt ans de bail ?

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire, et nous signerons demain.

— Vous signerez demain... Ce n'est pas pour dire de mal de Lahure, c'est un honnête homme; mais je crois que nous aussi nous sommes de honnêtes gens et qui payent régulièrement.

— Je ne dis pas le contraire.

— Alors, notre maître, et puisque vous n'avez pas de reproches à nous faire, je vous demandons la préférence.

Un voleur, spirituel et homme de monde, est conduit en prison. Après que la lourde porte est renfermée sur lui :

— Veuillez m'excuser, monsieur le gardien, si je ne vous reconduis pas.

Livre d'Adresses DE BRUYNE.

Directeurs-Propriétaires : DE BRUYNE & DEBRUS.

Les personnes qui auraient des rectifications à faire à l'édition courante du Livre d'Adresses de Liège, 1884-85, sont priées de les faire connaître au plus tôt à M. DE BRUYNE, rue du Calvaire, 57, (St-Laurent), ou à MM. G. et H. DEBRUS, agence de renseignements commerciaux, rue de l'Université, 29.

Librairie A.-N. LEBÈGUE et C^{ie}, 46, rue de la Madeleine, Bruxelles.

ÉDITION ARTISTIQUE ET POPULAIRE SOUSCRIPTION NATIONALE AUX ŒUVRES ILLUSTRÉES DE

HENRI CONSCIENCE

traduction française, en format in-8° à deux colonnes en 100 séries de 40 pages avec cinq gravures chacune

au prix de 50 CENTIMES la série

Il paraît une série par semaine depuis le 1^{er} Novembre.

On souscrit chez les Éditeurs à Bruxelles, 46; rue de la Madeleine et chez les principaux Libraires.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE

J. DAXHELET

PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

MODES D'ÉTÉ POUR 1885.

L'Art de changer 16 fois de toilette avec deux complets
dédié par Amen aux petits-crevés dans la déche.

